



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 60013

Numéro SIREN : 393 871 827

Nom ou dénomination : 3MC

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2017 sous le numéro de dépôt 4999

6/6/17 17B4999

SARL 3 MC
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Zac de Campagnac

47300 LE LEDAT
393 871 827 RCS AGEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 46 124,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 124,65 euros
A titre de dividendes aux associés	5 000,00 euros
Soit 10,00 euros par part	
Le solde	41 124,65 euros
En totalité au compte "autres réserves"	

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 22 juin 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 5 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux

SJ PTH X X

personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

5 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre

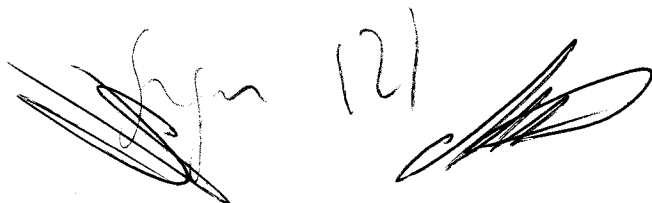
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés, étant précisé qu'ont seulement pris part au vote :

- les associés possédant des parts sociales en pleine propriété et seulement pour ces parts sociales,
- les associés possédant des parts sociales en usufruit et seulement pour ces parts sociales.

Certifié conforme
La Gérance

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more stylized and cursive, while the one on the right is more formal and legible. Between the two signatures, the number '121' is handwritten in a simple, bold font.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 695	1 695			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	67 504	66 604	900	460	440
Autres immobilisations corporelles	167 920	119 056	48 864	63 028	- 14 164
Immobilisations en cours	81 388		81 388	34 842	46 546
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	38		38	38	
Prêts					
Autres immobilisations financières	826		826	826	
TOTAL (I)	319 371	187 355	132 016	99 195	32 821
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	160 730		160 730	95 990	64 740
En-cours de production de biens	4 937		4 937		4 937
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	116 165	3 861	112 304	154 416	- 42 112
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	300		300	328	- 28
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 483		4 483	8 410	- 3 927
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 060		4 060	683	3 377
. Autres	4 617		4 617	5 129	- 512
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	215 308		215 308	102 172	113 136
Charges constatées d'avance	25 241		25 241	18 633	6 608
TOTAL (II)	535 841	3 861	531 980	385 760	146 220
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	855 212	191 216	663 996	484 954	179 042

SARL 3MC

Bilan

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	50 000	50 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	5 000	5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	195 892	150 402	45 490
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	46 125	50 490	- 4 365
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	297 017	255 892	41 125
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	35 900	36 349	- 449
. Découverts, concours bancaires	410	320	90
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	753	753	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93 054		93 054
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 300	102 721	- 421
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	25 107	16 720	8 387
. Organismes sociaux	19 293	23 703	- 4 410
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 883	27 034	4 849
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 463	3 300	163
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 809		3 809
Autres dettes	505	1 619	- 1 114
Produits constatés d'avance	50 501	16 544	33 957
TOTAL (IV)	366 979	229 062	137 917
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	663 996	484 954	179 042

SARL 3MC

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en E

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	673		673	911	-238
Production vendue biens	1 417 321		1 417 321	1 300 529	116 792
Production vendue services	188 934		188 934	156 013	32 921
Chiffres d'affaires Nets	1 606 928		1 606 928	1 457 453	149 475
Production stockée			4 937	4 937	
Production immobilisée			13 400	3 700	9 700
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			25 903	13 506	12 397
Autres produits			236	201	35
Total des produits d'exploitation			1 651 404	1 474 859	176 545
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			825 062	666 487	158 575
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-64 740	-12 349	-52 391
Autres achats et charges externes			306 008	255 416	50 592
Impôts, taxes et versements assimilés			6 857	5 505	1 352
Salaires et traitements			380 238	361 076	19 162
Charges sociales			106 475	109 450	-2 975
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 498	19 290	-792
Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				19 413	-19 413
Dotations aux provisions					
Autres charges			19 522	87	19 435
Total des charges d'exploitation			1 597 919	1 424 376	173 543
RESULTAT EXPLOITATION			53 486	50 483	3 003
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			1 295	1 016	279
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			1 295	1 016	279
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées			442	878	-436
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			442	878	-436
RESULTAT FINANCIER			853	138	715
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			54 338	50 621	3 717

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 020	- 6 020	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 083		2 083	N/S
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	2 083	6 020	- 3 937	-65,40
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	252	1 283	- 1 031	-80,36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	252	1 283	- 1 031	-80,36
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 831	4 737	- 2 906	-61,35
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	10 045	4 868	5 177	106,35
Total des Produits	1 654 782	1 481 895	172 887	11,67
Total des charges	1 608 658	1 431 405	177 253	12,38
RESULTAT NET	46 125	50 490	- 4 365	-8,65
Dont Crédit-bail mobilier	10 172	11 233	- 1 061	-9,45
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL 3MC

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 663 995,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 46 124,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/05/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

En l'absence d'inscription d'un fonds commercial à l'actif, les changements introduits par le règlement ANC n°2015-06 n'ont pas eu d'effet sur les comptes de cet exercice.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE**Montant du CICE sollicité**

Au titre de l'année civile 2016, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 14 528 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2015, d'un montant de 13 278 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2016, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	100 %
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 319 371 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 695			1 695
Immobilisations corporelles	280 533	51 319	15 041	316 811
Immobilisations financières	865			865
TOTAL	283 092	51 319	15 041	319 371

Amortissements et dépréciations d'actif = 187 355 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 695			1 695
Immobilisations corporelles	182 203	18 498	15 041	185 660
TOTAL	183 898	18 498	15 041	187 355

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 695	1 695	0	1 ans
Matériel industriel	26 909	26 909	0	5 ans
Outillage industriel	34 399	33 499	900	5 ans
Agencements aménag mat outillage	6 196	6 196	0	5 ans
Instal./agenc.divers	96 344	61 217	35 127	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	43 187	34 748	8 439	de 2 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	16 675	13 990	2 684	de 1 à 10 ans
Mobilier	10 328	7 866	2 462	de 5 à 10 ans
Matériel d'entretien	1 386	1 235	151	5 ans
Immobilisat en cours	81 388	0	81 388	Non amortiss.
TOTAL	318 506	187 355	131 152	

Etat des créances = 155 692 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	826		826
Actif circulant & charges d'avance	154 866	150 734	4 132
TOTAL	155 692	150 734	4 958

Provisions pour dépréciation = 3 861 €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	23 275			19 414	3 861
Comptes financiers					
TOTAL	23 275			19 414	3 861

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 483 €uros

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	1 704
Disponibilités	3 779
TOTAL	5 483

Charges constatées d'avance = 25 241 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 50 000 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	100,00	50 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	100,00	50 000

Etat des dettes = 273 925 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	36 310	11 391	24 919	
Dettes financières diverses	753	753		
Fournisseurs	102 300	102 300		
Dettes fiscales & sociales	79 747	79 747		
Dettes sur immobilisations	3 809	3 809		
Autres dettes	505	505		
Produits constatés d'avance	50 501	50 501		
TOTAL	273 925	249 006	24 919	

Charges à payer par postes du bilan = 16 624 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	410
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 521
Dettes fiscales & sociales	13 188
Autres dettes	505
TOTAL	16 624

Produits constatés d'avance = 50 501 €uros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Information sur le compte de résultat**

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Effectif et engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise est de 9, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Autres engagements donnés = 11 057 euros

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Locations financières	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	11 057
Autres engagements	
TOTAL	11 057

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 483 €uros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournir à obtenir(409800)	1 032
Deb et cred divers produits à recevoir(468700)	672
TOTAL	1 704

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus à recevoir(518700)	3 779
TOTAL	3 779

Charges constatées d'avance = 25 241 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	25 241
TOTAL	25 241

Charges à payer = 16 624 €uros

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Banques interets courus à payer(518600)	410
TOTAL	410

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	2 521
TOTAL	2 521

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers autres charges à payer(428600)	5 920
Provision cotis rsi à payer pascal(428652)	2 905
Charges sur primes(438600)	900
Etat autres charges à payer(448600)	3 463
TOTAL	13 188

Autres dettes	Montant
Clients avoirs à établir(419800)	505
TOTAL	505

Produits constatés d'avance = 50 501 €uros

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	50 501
TOTAL	50 501

